



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 4 avril 2023

Transport de veaux d'Irlande par navire jusque Cherbourg Levée de la suspension d'agrément du centre de transit de Couville

Suite aux différentes procédures mises en place et aux engagements pris par l'opérateur, permettant de garantir le respect des conditions de bien-être animal et des temps de repos minimaux prévus par la réglementation communautaire dans ses installations, la suspension d'agrément du centre de transit (ou poste de contrôle) de Couville a été levée ce mardi 4 avril.

Une inspection par des agents de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) menée le jeudi 23 mars avait mis en évidence que des veaux en provenance d'Irlande, transitant par ce centre, pouvaient quitter les installations d'hébergement avant que la durée minimale de repos de 12h ne soit atteinte. Ce constat avait conduit le préfet de la Manche à suspendre en urgence l'agrément de ce site, le vendredi 24 mars.

Au vu de la levée de cette suspension d'agrément, le centre de transit de Couville pourra reprendre son activité et accueillir à nouveau des veaux en provenance d'Irlande, dans le cadre des échanges intracommunautaires d'animaux vivants, dès ce mercredi 5 avril. Une vigilance particulière sera apportée par les services de la DDPP au respect par l'opérateur des engagements qu'il a pris pour la poursuite de son activité.